

La Constitution

soeurs des autres provinces puissent bénéficier de leurs gains éventuels.

Je terminerai, monsieur le Président, en citant la dernière phrase du premier discours du sénateur Louis J. Robichaud, prononcé il y a près de 40 ans à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, alors qu'il amorçait sa carrière politique, et je cite:

Notre province est une espèce de petit Canada quant à la proportion et à la mentalité des éléments ethniques qui la composent. Tâchons de tirer profit de cette situation en nous enrichissant mutuellement avec les avantages que peuvent procurer l'un et l'autre de ces groupes, de ces cultures. Soyons unis toujours. . . »

[Traduction]

Nous avons le droit, je crois, de déposer des documents se rapportant à notre présentation. Permettez-moi de déposer celui-ci qui renferme plusieurs autres opinions exprimées par les gens du Nouveau-Brunswick à l'égard des propositions du gouvernement fédéral sur la Constitution.

M. Walter Van De Walle (St-Albert): Monsieur le Président, je suis heureux de participer ce soir au débat constitutionnel à la Chambre des communes. À titre de député de la circonscription fédérale de St-Albert, je profiterai de l'occasion pour vous transmettre les idées de mes électeurs.

Je remercie tous les citoyens qui se sont adressés à moi. Évidemment, ils sont heureux de vivre dans un pays libre et pacifique. Il ne fait aucun doute qu'ils se définissent d'abord comme Canadiens. Je suis fier de représenter les citoyens de St-Albert.

Un Canada fort et uni est précieux pour moi dans ce qu'il représente et dans ce qu'il représentera. C'est une jeune nation qui essaie de bâtir dans l'hémisphère nord de ce continent une société juste, libre, pacifique et prospère qui se soucie de ses habitants. Je suis fier d'appartenir à cette nation.

Mes parents sont venus de Belgique. Le Canada représentait pour eux la terre de l'espoir, et c'est ce qu'il représente encore pour moi. Je suis fils d'immigrants. Je suis fier d'être Canadien.

Beaucoup de mes électeurs éprouvent un sentiment d'aliénation et croient que notre système politique et nos institutions les ont laissé tomber. Beaucoup d'entre eux estiment que l'Ouest doit jouer un plus grand rôle dans le processus décisionnel. Beaucoup d'entre eux ont des idées bien arrêtées sur la réforme constitutionnelle. En 1867, les Pères de la Confédération ont réuni quatre provinces dans une fédération. Par la suite, d'autres provinces se sont jointes à elles. Les responsabilités ont été partagées entre le gouvernement fédéral et les gou-

vernements provinciaux. La société canadienne a considérablement changé en 125 ans. Pourtant la répartition des pouvoirs et des responsabilités est restée la même.

Il est évident que les citoyens de St-Albert désirent que les choses changent. Ils veulent participer au processus. Ils veulent que l'on établisse un équilibre plus raisonnable entre les objectifs nationaux et les aspirations régionales. L'avenir du Canada inquiète beaucoup d'électeurs de ma circonscription. Ils se sentent frustrés par la lenteur apparente du processus et du mécanisme prévu pour réaliser les changements. Tant de voix demandent à être entendues et comprises. Il faut parvenir à un consensus entre les Canadiens. Je crois que les Canadiens, s'ils travaillent ensemble, peuvent trouver une solution.

• (2020)

Le premier ministre, a nommé un natif de l'Alberta, mais d'abord et avant tout un grand Canadien, ministre responsable des Affaires constitutionnelles. Les électeurs de ma circonscription me disent sans hésitation que cet homme est tout désigné pour réussir à sauver l'unité du Canada.

Des Canadiens de tout le pays ont participé aux discussions constitutionnelles. Les membres du comité constitutionnel tripartite écoutent. Ils présenteront leur rapport à la Chambre des communes à la fin de février. Au nom des habitants de ma circonscription, je tiens à les remercier sincèrement. Puisse Dieu bénir leurs délibérations.

La réforme constitutionnelle recoupe de nombreuses questions. J'utiliserai le peu de temps qu'il me reste, monsieur le Président, pour aborder quelques questions que les électeurs de ma circonscription jugent importantes dans les discussions actuelles. Dans ma circonscription, la réforme du Sénat reçoit un large appui. Les électeurs estiment que le Sénat élu actuel n'a pas réussi à défendre les intérêts des régions. Beaucoup appuient l'idée d'un Sénat triple E, élu, efficace et équitable, avec une représentation proportionnelle.

La société distincte est une réalité historique au Canada. Dans l'Acte de Québec de 1774, le Parlement britannique a reconnu l'existence de cette société distincte en permettant au Québec de conserver sa langue française, sa culture et son droit civil. Les Pères de la Confédération l'ont réitéré dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867. Le Québec a toujours été distinct. Je sais que pour certaines personnes ce terme pose des problèmes. En français, distinct veut dire différent. En anglais, les interprétations vont de non identique à supérieur. Les Québécois sont différents, mais d'aucuns diront que les Albertains le sont aussi. Nous sommes tous Canadiens et tous égaux.